

# Vivre à Croix

Journal municipal d'information

n° 14 - Avril 1985

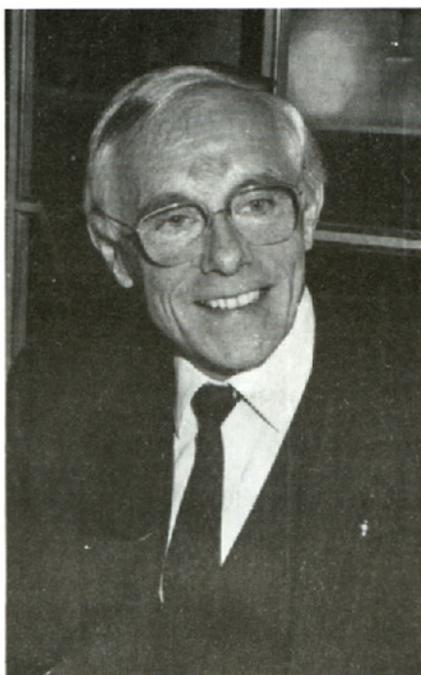
## Deux ans de mandat !



**L**e temps passe vite ! Il y a déjà deux ans que les Croisiennes et les Croisiens nous ont confié la mission d'administrer leur cité. Nous le faisons avec fierté, calme et détermination, dans le souci d'être utiles à tous. C'est une tâche exaltante en permanence, mais, par les temps que nous vivons, parfois redoutable. Qu'avons-nous fait pendant tout ce temps, et qu'allons-nous faire ?

Nous vous avons déjà dit dans quel esprit nous entendons gérer le budget de la commune. En limitant les dépenses de fonctionnement, en faisant preuve de prudence et de modération, et en préparant l'avenir. Dans cette tâche, l'Etat ne nous aide pas. Il a une fâcheuse tendance à reporter sur les communes les tâches qui lui incombent. Les crédits dont nous disposons sont inférieurs à ce qu'ils devraient être. Ce n'est pas normal, et nous devons le dire.

**L**es articles qui suivent font le bilan de nos efforts dans de nombreux domaines. A la mairie, les conditions d'accueil du public ont été améliorées. L'informatique s'installe progressivement dans les services. Le problème de l'enseignement, dans toutes ses composantes, fait l'objet de notre vigilance. Des progrès ont été accomplis dans le domaine de l'urbanisme. De nouveaux logements ont été construits. La crèche familiale a maintenant un an d'existence. L'activité sportive a été encouragée et se révèle intense. L'action du Centre Culturel a pris une nouvelle ampleur, et a contribué au développement de la vie associative, dont ce journal apporte, pour une part, le témoignage. La situation des personnes âgées et handicapées a fait l'objet de beaucoup d'attention.



**E**st-ce suffisant ? Certainement pas. Par exemple, nous regrettons vivement que la ville ne puisse pas disposer d'une Maison de Retraite qui réponde tout à fait aux exigences du temps présent. Mais ceci n'est pas de notre ressort. C'est pourquoi nous multiplierons les démarches pour arriver à un résultat positif. Mais nous avons, d'ores et déjà, fait tout ce qui est en notre pouvoir pour humaniser le plus possible les conditions d'existence de celles et de ceux qui s'y trouvent. Des bénévoles s'efforcent, en outre, d'aider, de comprendre, d'écouter, de distraire, de rompre la solitude. Cet effort se situe bien dans la ligne de l'esprit qui anime notre équipe. Nous sommes au service de la population, et nous voulons être attentifs à ceux, qui, en raison de leur âge, de leurs ressources, du chômage, de leur santé, sont les plus défavorisés, et les plus démunis.

**I**l nous faut, aussi, penser à l'avenir. C'est pourquoi nous portons attention au maintien et au développement économique de la ville. Certaines entreprises progressent. D'autres, et cela nous inquiète, sont en difficulté. Nous sommes très heureux d'avoir pu obtenir l'installation d'IBM dans notre cité, et nous espérons que ce projet, si utile pour tous, pourra être mené à bonne fin dans les délais prévus.

C'est pourquoi, enfin, nous avons décidé le principe d'un plan d'investissements utile et raisonnable, dont on trouvera le détail dans ces colonnes, en espérant que les circonstances nous permettront de le réaliser.

Rien de ce qui a été fait ne l'a été sans effort. Rien de ce qui doit être fait ne le sera sans volonté. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont aidés, et qui nous aideront dans la mission qui nous a été confiée, et dont nous nous efforcerons d'être dignes : rendre service à Croix, en faisant face au présent, et en préparant le renouveau.

Francis DEBEUNNE,  
Maire de Croix.

### NOUVELLE FORMULE

Nous avons cru bien faire en vous présentant notre journal municipal sous une nouvelle formule, plus moderne et plus illustrée. Celle-ci, précisons-le, est réalisée dans le cadre d'un budget identique à celui des journaux précédents.



# La bonne santé de l'enseignement

**J**ean-Claude Rameaux, vous êtes premier adjoint au maire de Croix, pour quelles raisons avez-vous souhaité avoir dans votre délégation l'Enseignement ?

- "Lorsque j'ai été désigné comme premier maire-adjoint, chargé de l'Enseignement, j'ai éprouvé une certaine satisfaction à la pensée de pouvoir m'exprimer clairement dans un compartiment, ô combien difficile, de la vie municipale.

Comme tous les membres de la majorité municipale, j'ai en effet, toujours considéré que l'Enseignement était la priorité des priorités. Décidé à mettre en pratique mes pensées, je me suis remis dans le "bain" avec peut-être un peu d'appréhension, mais surtout beaucoup d'ardeur et de détermination".

- Dans son budget, la commune fait un effort particulier en matière d'enseignement : quelles en sont les grandes lignes ?

- "Il faut tout d'abord reconnaître le rôle d'une commune dans l'éducation des enfants. Si nous n'intervenons pas dans la pédagogie décidée au Ministère, nous sommes responsables des conditions matérielles dans lesquelles nos enfants étudient. Les écoles maternelles et primaires publiques sont notre propriété. Les travaux, les aménagements qui y sont effectués, sont du ressort exclusif de nos services techniques.

Je rappelle que la commune de Croix compte :

- 5 écoles primaires et 8 écoles maternelles publiques ;
- 3 écoles primaires et 3 maternelles privées.

Ce qui représente un effectif scolarisé de :

- 1 452 enfants en primaire et 1 147 enfants en maternelle".

## Les réalisations

- Quelles sont les réalisations les plus significatives depuis le changement de municipalité ?

- "Dès le budget 84, nous avons privilégié l'entretien des bâtiments

scolaires qui en avaient bien besoin. Ensuite, des efforts d'investissements importants ont été réalisés ou seront réalisés dans un proche avenir :

- construction d'une école primaire rue Verte et d'une classe maternelle supplémentaire (il s'agit de l'extension de l'école La Fontaine) ;
- travaux à l'école primaire Jean-Jaurès pour y installer le site informatique ;
- création de classes supplémentaires à l'école primaire Victor-Hugo après travaux dans les bâtiments existants ;
- très prochainement, des travaux seront entrepris dans les maternelles Raspail et Voltaire pour recevoir des enfants supplémentaires et un réfectoire sera construit à l'école primaire Victor-Hugo."



Photo Nord Eclair

## Subventions

Au niveau de la subvention municipale, allouée aux établissements de Croix pour l'achat des fournitures scolaires, un effort très important a été réalisé.

L'ancienne municipalité avait alloué pour l'année scolaire 82-83 une somme de 98,00 F par élèves. Aujourd'hui, pour l'année 84-85, cette subvention s'élève à 135,00 F toujours par élève, soit une majoration de 37,5% !

- Dès qu'un besoin se fait véritablement sentir, nous n'hésitons pas, cela malgré les contraintes budgétaires".

## Les relations avec les parents

- Il existe des associations de parents d'élèves, quelles sont vos relations avec elles ?

- "Les relations de parents d'élèves trouveront toujours dans notre équipe municipale, et chez moi, une oreille attentive, une bonne volonté, pour voir aboutir les revendications justifiées.

Elles seront d'ailleurs très prochainement associées dans l'implantation et l'utilisation des sites informatiques".

- Quelques mots pour conclure ?

- "L'enseignement, je vous l'ai dit, est à mes yeux prioritaire. Il faut donc tout mettre en œuvre pour que les meilleures conditions de travail soient offertes aux enseignants afin qu'ils puissent dispenser aux élèves, dans un certain confort, un enseignement de qualité.

Il faut que les élèves puissent trouver des conditions d'accueil idéales, il faut que la scolarisation soit effectuée le plus tôt possible pour lutter efficacement contre l'échec scolaire. Il faut, en somme, beaucoup de choses, mais si nous ne sommes pas les maîtres du jeu, il faut que vous sachiez que nous nous emploierons de toutes nos forces, en sacrifiant le temps qu'il faudra, à seule fin de donner satisfaction aux uns et aux autres pour le seul bonheur de l'Enseignement".

J.-C. RAMEAUX  
1<sup>er</sup> adjoint au maire.

# Animation sports culture : une belle vitalité



**I**l y a 20.000 habitants à Croix, et la vie locale est très animée. Les associations sont vivantes et se développent. Les activités sportives sont nombreuses et variées. La vie culturelle est intense. Le rôle d'une municipalité est de contribuer à maintenir et à développer ce qui est utile, ce qui rend service, ce qui est souhaité. Il est aussi de susciter toutes les formes d'action susceptibles de servir le bien commun.

## Les "Croisiens" proposent ? Nous les aidons

Ce fut le cas depuis deux ans, pour le club "Chiffres et Lettres", pour le club de **Bridge**, pour le club de **Scrabble**, pour l'**Ecole de Pêche** et pour le **Cyclotourisme**. Voici quelques précisions :

- **Club Chiffres et Lettres** : réunion le mardi - à l'office culturel, de 15 h à 17 h. Le Club compte une trentaine de participants réguliers. La présidente est Mme Reymbaud - 5/61, rue holden à Croix. Tél. 98.53.46.

- **Club de Bridge** : réunion le mercredi à l'office culturel - 68, rue Jules-Guesde de 14 h 30 à 18 h 30. Président : M. Guy Hansart - 1, rue G.-Potié à Croix. Tél. 72.17.04.

- **Club de Scrabble** : à l'office culturel, le vendredi de 20 h 30 à 24 h. Présidente : Mme Vandembroucke - 6, rue Corneille à Roubaix. Tél. 70.38.54.

- **Ecole de pêche** : dans les locaux de l'école Victor-Hugo, place de la

République - le mercredi de 16 h à 18 h. Président : M. Vandermissen - 72, rue Jules-Guesde à Croix. Tél. 72.81.64.

- **Club de Cyclotourisme** : Président : M. Depardieu - 198, rue Kléber à Croix. Tél. 24.42.54.

## Des grandes premières

La vie locale a été marquée par de "grandes premières" notamment dans le domaine de la musique, du sport et des variétés.

- **Musique** - Pour les grands concerts, un accord a été conclu avec la ville de Wasquehal, pour un concert par an, alternativement, dans chaque ville. Le concert donné, à Croix, par l'**Orchestre National de Lille**, le 15 décembre 1984, sous la direction de J.-C. Casadesus, a rencontré un très vif succès, puisque 1 200 personnes y ont assisté. Un autre concert a eu lieu à Wasquehal le 29 mars 1985, donné par l'**Ensemble Orchestral de Paris**, sous la direction de Jean-Pierre Wallaz.

- **Sports** - Le Critérium cycliste de Croix, lancé le 14 avril 1984, a donné une excellente animation et réjoui de nombreux spectateurs.

- **Variétés** - La célèbre émission de RTL "**Casino parade**" le 18 mai 1983, a rassemblé près de 1 000 personnes. Il en a été de même pour les "Jeux de 20 heures", organisés par FR3, les 11 et 12 mars dernier.

## Des essais

Il faut savoir innover. Des essais, intéressants, ont été engagés. Ils seront renouvelés, en raison de l'intérêt qu'ils ont suscité. Citons :

- **Des ciné-conférences**, avec le concours de l'Association "Visages et Réalités du Monde". Un premier cycle s'est déroulé en 1984. Un autre aura lieu cette année. Il a été décidé d'organiser un cycle pour les scolaires.

- **Peintres amateurs** - En octobre 1984, une exposition de peintres amateurs, de dessinateurs, de sculpteurs, tous Croisiens, a été organisée. La participation a été particulièrement riche. Une trentaine d'exposants... et 260 tableaux, dessins et sculptures.

- **Exposition des Minéraux** - Avec le concours du Comité de quartier "Croix Centre" et de l'Association "La Moineaudière".

## Des progrès

Des progrès, enfin, ont été réalisés, qu'il faudra encore accentuer dans différents domaines :

- La création d'une école de musique ;

- la nomination d'un 4<sup>e</sup> moniteur d'éducation physique : M. Desprez ;

- l'ouverture de la salle de gymnastique aux scolaires ;

- bibliothèques : différentes actions ont été entreprises pour les développer. Au collège Boris-Vian - 2, rue Rolland à Croix - Ouverture le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30, le lundi de 16 h 30 à 18 h 30. Ouverte à tous. Tél. 70.42.20.

Au foyer logement de la Mackellerie - 35, rue Louis-Seigneur à Croix - Ouverture, chaque jeudi de 10 h à 11 h 30. Ouverte à tous. Tél. 36.91.34.

A noter que la Bibliothèque pour Tous déménagera dans de nouveaux locaux : bâtiment du C.I.L., place de Croix.

Michel CARNOIS  
adjoint au maire.



## Une crèche à Croix... Aujourd'hui ça existe

**L**e 1<sup>er</sup> février 1985, la Crèche Familiale de Croix a fêté sa première année d'existence. Sa création aura pris 9 mois, le temps d'une gestation !

En effet, dès son élection, le Conseil Municipal de Croix a chargé Mme Hennion Renouard, adjointe à la petite enfance, de s'attacher au problème de la garde des jeunes enfants, qui n'était pas encore résolu.

Plusieurs solutions étaient envisageables.

Parce que plus simple, moins structuré, moins cher pour les familles, permettant à l'enfant de rester dans un cadre familial favorable à son éveil, le système de la Crèche Familiale a été, entre tous, retenu.

Les enfants actuellement au nombre de 24, sont gardés par des Assistantes Maternelles au domicile de celles-ci, dans la limite horaire de 7 à 19 heures, du lundi au vendredi.

Les parents ont ainsi la possibilité de faire garder leurs enfants pendant leurs heures de travail, avec une formule à la carte : l'enfant est toujours gardé par la même personne qui le connaît bien et peut ainsi assurer au mieux son éveil.

L'Assistante Maternelle, libérée des relations financières avec les



parents, puisqu'elle est salariée de l'Association elle-même, n'a d'autre souci que le bien-être de l'emploi qu'elle garde.

Une puéricultrice-directrice, et un médecin pédiatre, attachés à la crèche, assurent la surveillance médicale du service, son organisation pratique, et la formation continue des Assistantes Maternelles.

La Municipalité n'a pas souhaité

intervenir dans la gestion de la crèche.

C'est ainsi que l'Association Croix-Enfance-Famille a été créée. Un conseil d'Administration composé de représentants des familles, des Assistantes Maternelles et de la Municipalité, assure sa gestion.

Un matériel de garde pour les enfants est mis à la disposition des nourrices ; les repas des enfants sont, soit apportés par les parents, soit préparés par l'Assistante Maternelle moyennant un forfait journalier.

Le financement de Croix-Enfance-Famille est assuré au tiers par la participation des parents, une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales et une subvention municipale.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au :

2, rue Léon-Dejardin - Croix 59170 - Tél. (20) 70.87.94

et demander Mme Hennion Renouard, adjointe au maire, Présidente de Croix-Enfance-Famille, ou Mme Dubois, Directrice Puéricultrice de l'Association.

*Annick HENNION-RENOUARD  
adjointe au maire.*



# A l'écoute des personnes âgées et des handicapés



Photo Nord Eclair

**N**otre action pour les personnes âgées ou handicapées a été de favoriser, encore plus, toute ce qui peut être fait en faveur de ces concitoyens, souvent les plus vulnérables d'entre nous.

Pour les **handicapés**, les diverses Associations existantes et combien actives, ont toujours reçu notre appui, et le concours des Services Techniques de la Municipalité pour les manifestations importantes, exceptionnelles ou habituelles, qu'elles ont organisées grâce au bénévolat qui doit être encouragé et développé.

C'est bien là, du reste, notre manière, notre philosophie, celle d'une municipalité qui favorise, qui aide au maximum les Sociétés, les clubs, les Associations, mais qui ne doit pas agir, décider, gérer à leur place.

## Personnes âgées

En ce qui concerne les personnes âgées, M. Francis Debeunne a tenu à ce qu'un adjoint ait une délégation particulièrement axée vers leurs problèmes. C'est donc marquer l'importance qu'il a donné à cette catégorie de nos concitoyens.

C'est l'occasion de rappeler que, par exemple en France d'ici à 1990, le nombre des Français de plus de 85 ans va passer de 600 000 à 900 000 et que d'ici à l'an 2000, le nombre des personnes de plus de 60 ans va augmenter de 21%, alors qu'en ce moment la proportion des Français

de 20 ans est la plus faible de notre histoire.

Pour en revenir à ce qui a pu être fait, nous pensons qu'avoir pu augmenter le nombre de bénéficiaires des repas à domicile, alors qu'avant il y avait liste d'attente et limitation des bénéficiaires, est bien important, surtout pendant les intempéries ou quand la maladie empêche momentanément de sortir de chez soi.

Par contre, il y a, à mes yeux, un domaine où le bilan n'est pas aussi favorable que celui espéré : il s'agit de l'Hospice-Maison de Retraite de Croix.

## La Maison de Retraite

En effet, il faut regretter les erreurs du passé qui font que cette Maison n'a pu être remplacée par un nouvel Etablissement, ce qui est vraiment absolument nécessaire. D'autre part, c'est possible puisque cela a été réalisé dans beaucoup d'autres communes ou villes. Il faut savoir que dès notre élection, des démarches sérieuses ont été entreprises près du Ministère concerné pour obtenir les crédits nécessaires.

Hélas, réponse négative, aucun crédit disponible. Actuellement, les démarches renouvelées ne sont guère plus encourageantes.

Il fallait donc, si possible, améliorer ce qui existait, ce fut entrepris grâce à la collaboration compétente, dynamique, d'un nouveau directeur,

nommé avec l'agrément de M. le maire, M. Callewart, et de tout le personnel de cet Etablissement.

Et c'est ainsi que certaines pensionnaires ont pu être logées en chambres, plutôt qu'en dortoirs, dont les résidents sont donc un peu moins nombreux.

Les travaux demandés par les Services de Sécurité ont été entrepris pour la plupart, ou à ce jour, sont en voie de l'être pour quelques autres, mais tout ceci n'empêchera pas une triste réalité : Croix devrait avoir une Maison de Retraite digne de ce nom en 1985, alors que nous avons celle de 1900.

## Bénévolat

Par contre, des actions très positives furent développées et créées pour améliorer la vie des pensionnaires, leur ouverture vers l'extérieur et leur participation à diverses activités à l'intérieur de la Maison.

Et là, c'est le bénévolat à tous les niveaux, et dans de nombreuses circonstances, exceptionnelles lors des grandes fêtes, ou tous les 15 jours, pour une animation régulière. On peut citer et remercier les conférences de St-Vincent-de-Paul de Croix-Saint-Pierre, les Majorettes de Croix, les enfants des écoles ayant fait et porté pour Noël des dessins avec leur sourire si apprécié de nos Anciens, les dames "Soroptimist", les bénévoles du mardi après-midi dont le nombre a triplé en un an, et qui cherchent encore de nouvelles "bonnes volontés" pour ajouter un nouvel après-midi de joie aux pensionnaires, par exemple le vendredi après-midi.

Par ailleurs, recevant chaque mardi matin de 10 h à 12 h en mairie, visitant régulièrement le Foyer Logement, les Foyers Restaurants, et ayant des contacts suivis avec les Clubs J3 et de l'Allumette, je pense qu'ainsi la Municipalité est bien à l'écoute des problèmes des personnes retraitées ou handicapées.

Jacques BROUET,  
adjoint au maire.



# Notre politique d'urbanisme :

L'urbanisme est une notion abstraite. C'est cependant l'urbanisme qui détermine, pour une large part, les conditions de vie des habitants d'une commune. Essayons de dire, le plus simplement possible, quelle est notre politique dans ce domaine.

Il faut supprimer les îlots insalubres. Il faut aérer les quartiers à forte densité. Il faut construire des logements, tant en location qu'en accession à la propriété. Il faut mettre en place des équipements : sportifs, culturels, scolaires. Il faut développer le secteur industriel et les activités tertiaires. Tel est le programme.

Qu'avons-nous fait ? Que voulons-nous faire ?

## Parlons des réserves foncières

Il s'agit des zones sur lesquelles la municipalité envisage la réalisation d'équipements, et pour lesquelles elle jouit d'un droit de préemption pour le rachat des propriétés. C'est le cas dans les quartiers Saint-Pierre et La Mackellerie.

Au Pont-de-Croix, un espace vert a été aménagé.

Rue Jean-Jaurès, près de la salle Dedecker : un parking aménagé.

Ilot du Créchet : le rachat est terminé. Il est réservé aux H.L.M.

Rue de la Gare - Ecole Voltaire - agrandissement sur un terrain municipal.

Des décisions ont été prises pour le plan d'occupation des sols (P.O.S.). Ces problèmes sont techniques. Ceux qui s'y intéressent peuvent recevoir toutes explications.

## L'évolution des logements

Depuis 1983, les offices d'H.L.M. et le C.I.L. ont livré 129 logements à la **Planche-Epinoy** et 71 logements à

la **Place-des-Marthyrs**, et 12 maisons en accession à la propriété rue Jules-Guesde.

Le secteur privé a construit 12 maisons en accession rue des Ogiers. Les particuliers ont demandé une vingtaine de permis de construire. Au total 244 logements construits.

Les programmes en cours concernent : 55 logements H.L.M. en locatif, et 50 logements en accession à la **Planche-Epinoy**.

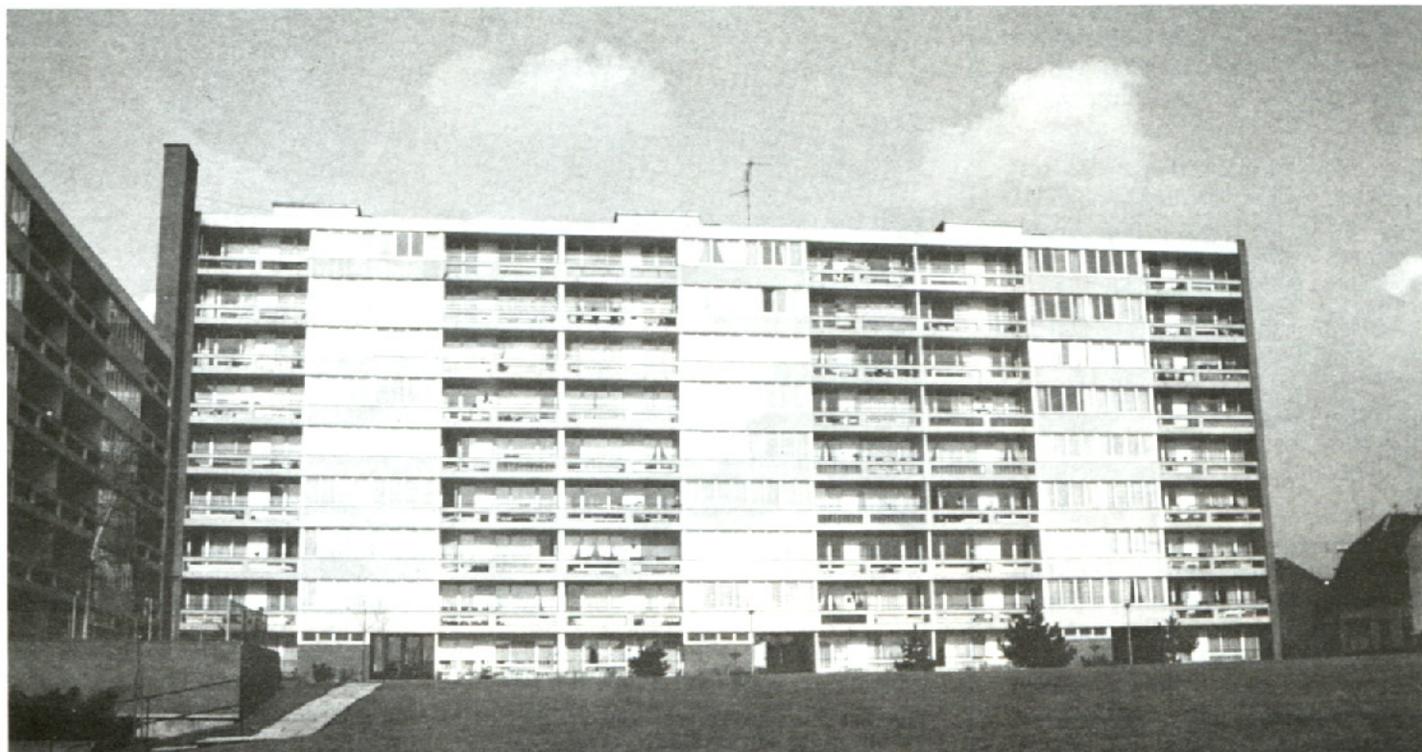
Le projet relatif aux constructions rue du Créchet, devrait être engagé durant l'année 1985.

## Lutte contre l'insalubrité

Les trois maisons de la Cour Deledicque (rue Thiers) ont été démolies et le terrain cédé aux riverains. Les 8 maisons de la cour Broue, rue de la Paix, et les 12 maisons de la cour Salembier rue de la Limite, sont en cours d'acquisition et promises à la démolition.



# concilier l'emploi et l'habitat



## Les bâtiments communaux

Plus de 30 bâtiments font partie du patrimoine (écoles, installations sportives, piscine, maison pour tous, foyers, etc.). Leur entretien relève de la compétence des agents municipaux où sont représentés presque tous les corps de métier. Il est cependant fait appel à des entreprises privées pour des opérations importantes ou spécifiques.

D'importants travaux ont été réalisés à la piscine, à la salle Dedecker, dans les écoles, au cimetière. Des efforts très appréciables ont été faits pour l'éclairage public. A signaler que le personnel municipal se montre en toute occasions, à la hauteur des tâches qui lui sont confiées : sablage des chaussées, agencement des salles, montage des podiums, etc.).

## Espaces verts

Des espaces verts ont été aménagés au Pont-de-Croix et au cimetière. La placette à l'angle des rues Dubled et de la Brasserie sera aménagée. Création (avec Roubaix) d'une aire de jeux rue de la Limite.

## Voirie

L'état des chaussées et des voiries nous interpelle constamment. Mais la quasi-totalité des voiries sont des voies "communautaires", dont l'entretien est du ressort, non pas de la commune, mais de la Communauté Urbaine de Lille. La Communauté alloue des crédits, pour toutes les communes, en fonction des longueurs et des surfaces des voies, ainsi que du nombre d'habitants.

Les travaux neufs sont programmés par la mairie. Il serait fastidieux de reprendre la liste de tout ce qui a été fait. Pour donner une idée de

l'ampleur de ce qui a été réalisé, disons que 3 millions de francs ont été dépensés en 1983 et 1984.

Précisons enfin que la municipalité a décidé de prévoir une enveloppe supplémentaire pour la réfection des trottoirs, l'enveloppe de la Communauté Urbaine ayant été jugée insuffisante.

En conclusion, là où nous pouvons peser de tout notre poids : écoles, bâtiments communaux, économies d'énergie, éclairage public, lutte contre l'insalubrité, agencements d'espaces, les résultats sont tangibles.

Là où nous n'avons pas la décision, en particulier dans le domaine immobilier, nous avons nettement marqué nos préférences et nous avons programmé, dans l'intérêt général, des réfections de voiries qui eussent été impossibles en raison des crédits insuffisants alloués par la Communauté.

Jacques DUQUESNES  
Adjoint au maire



# L'informatique s'est installée à la mairie

**M**ieux gérer, c'est améliorer l'information des responsables, accroître la qualité du service rendu aux usagers, rendre plus intéressant le travail du personnel municipal.

Améliorer l'information des responsables ? C'est permettre aux élus et aux chefs de service de prendre des décisions mieux fondées, plus rapides et plus efficaces.

Accroître la qualité du service rendu ? C'est agir au bénéfice des usagers, des citoyens de Croix, quand ils sont en contact avec les services de la mairie : Etat civil, service des Travaux, service des élections, etc.

Rendre plus intéressant le travail du personnel municipal ? Certaines tâches administratives sont fastidieuses par leur répétition. Elles sont, à la longue, démotivantes. Il est souhaitable de les alléger, voire de les supprimer, grâce à des équipements appropriés.

## Les applications informatisées

C'est à ce triple but que répond l'informatisation des services de la mairie, décidée en septembre 1983, et qui a débuté en janvier 1984.



Photo Nord-Eclair

Dans le cadre d'une mise en place progressive, **étalée sur 5 ans**, il a été décidé d'informatiser la paie du personnel et la comptabilité générale : ceci fut réalisé en 1984.

Mais aussi :

- la gestion du fichier des élections. Pour le début de l'année 1985.
- La comptabilité analytique. Notamment l'analyse des coûts et

l'imputation des travaux d'entretien effectués par le personnel communal. Ceci doit être réalisé dans le courant de l'année 1985.

- La gestion des programmes de travaux neufs, l'Etat civil, la comptabilité du Bureau d'Aide Sociale. Ceci est prévu pour 1986.

Pour le matériel, nous nous sommes adressés à la S.A.T.I., filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui s'occupe de ces problèmes pour les communes.

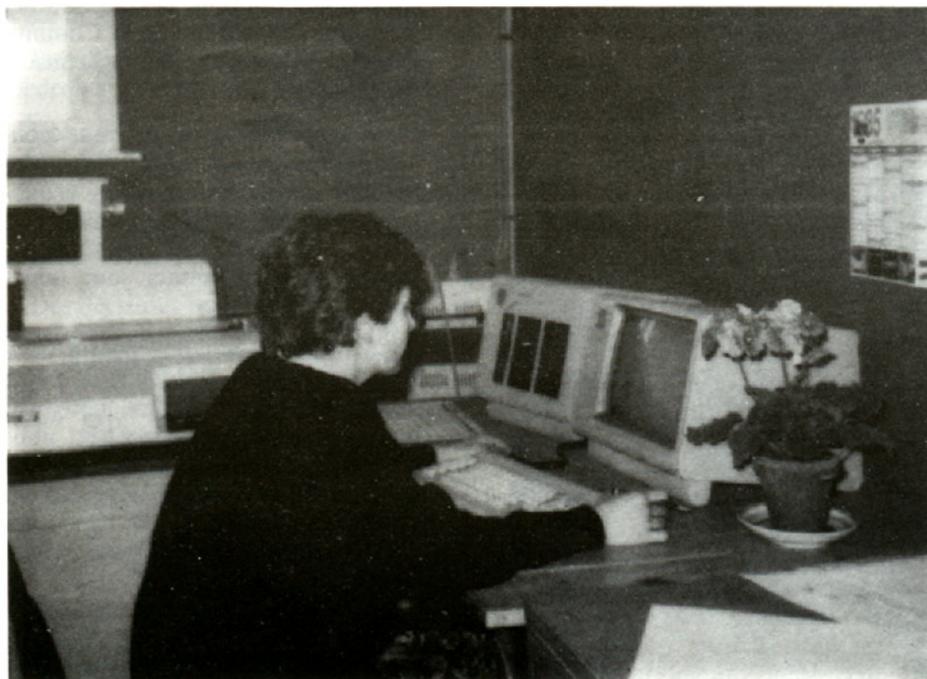
## Double objectif

En conclusion, cet équipement doit pouvoir répondre à un double objectif.

Il faut qu'il soit **souple** dans son utilisation, et qu'il permette à chaque service de traiter ses travaux de façon autonome et décentralisée.

Il faut qu'il soit **évolutif**. C'est-à-dire qu'il puisse prendre en charge un nombre croissant de tâches relevant de tous les secteurs d'activité de la mairie. Il ne faut pas exclure, et il faut même prévoir la perspective, dans quelques années, d'un accès direct du public à certaines informations, par l'intermédiaire du Minitel.

Philippe DEMEESTERE  
adjoint au maire.





# Les quatre "Comités de quartier, une bonne occasion de dialogue, de découverte et d'enrichissement



Il est tout à fait normal, et il est même vivement souhaitable que l'on s'intéresse à la vie de son quartier. Au fur et à mesure de la vie quotidienne, au fil des déplacements dans les rues, au hasard des rencontres, on discerne les multiples problèmes dont est faite la vie des citoyens : les trous et les bosses, les insuffisances de l'éclairage public, les problèmes de circulation, telle situation particulière à la vie professionnelle, à la vie scolaire, aux jeunes, aux anciens, tels problèmes liés à la profession, aux loisirs, à la sécurité. Au sein d'un comité de quartier, on tâte le pouls de la commune... tout en sachant qu'un accès de fièvre peut n'être que passer et n'avoir que des causes mineures.

## Deux comités supplémentaires

En mars 1983 existaient deux Comités de quartier, celui de "Croix-Saint-Pierre" et celui de "Croix-Centre". Conformément aux engagements de la campagne électorale, un comité de quartier pour la "Mackellerie" a été constitué dans le 2<sup>e</sup> semestre de 1983. Un 4<sup>e</sup> a été créé qui concerne Beaumont, la rue Verte et la Planche-Epinoy. Le Comité de

quartier de Saint-Pierre a pris en charge les problèmes de la Croix-Blanche et du Crêchet.

La fréquence des réunions ? Une par trimestre, environ.

Les objectifs atteints ? Pour les élus, une connaissance plus précise de certains problèmes spécifiques. Des solutions immédiates ? Pas toujours. C'est le cas des problèmes de la rangée Droissart liés à l'extension de l'école La Fontaine. C'est le cas de la réfection des trottoirs liés à la mise en place du plan quinquennal d'investissements.

Certains problèmes dépendent surtout du civisme des citoyens : stationnement anarchique, nuisance de voisinage, chiens errants... et polluants, dépôts sauvages d'ordures, etc.

D'autres problèmes ont reçu une solution satisfaisante, notamment l'aménagement du parking de la salle des fêtes, la démolition de la maison Delmazure. Les trottoirs des rues Balzac et Vandermeersch. L'intervention et l'accord des Trois Suisses pour la rénovation de la télévision câblée dans le secteur.

## L'animation des quartiers

Des décisions très positives ont été prises dans le domaine de l'animation. Citons :

- **A Saint-Pierre** - Un concours mensuel de belote. La braderie de la rue Courbet (avec l'aide de l'office culturel, la braderie de la rue Kléber réalisée en 1983, et qui sera reprise en 1985).

- **Au Centre** - L'organisation d'une "puces" annuelle, d'une braderie en 1984. Du bal populaire du 14 juillet en plein air (400 participants). D'une exposition sur les merveilles de la Moineaudière (minéraux, pavillons, insectes).

- **La Markellerie** - Brocante annuelle, mise en place en septembre 1984 - défilé d'une musique étrangère - visite du Père Noël dans le quartier.

## L'aide de l'Office Culturel

Pour la réalisation de leurs objectifs, les comités de quartier ont bénéficié d'une aide importante de l'Office Culturel et de la Mairie :

- subvention exceptionnelle de 1 000 F à chaque comité de quartier ;
- aide matérielle : affiches, tracts, photocopies, mise à disposition de salles, sonorisation, chaises ;
- aide à l'animation : installation de podiums, tentes, calicots, véhicule sonorisé, aide des équipes de la protection civile.

Alain VANPUYMBROUCK  
conseiller délégué.



# Pour une bonne activité économique



**L**es pouvoirs d'une commune dans l'action économique sont évidemment très limités. Les communes n'ont pas la possibilité de créer des entreprises. Les entreprises existantes sont autonomes dans leur gestion. La municipalité ne peut intervenir que si le bien commun est en cause, par exemple du fait de la pollution ou de nuisances diverses.

Malgré ces restrictions, une municipalité ne peut pas, pour autant, se désintéresser de la vie économique de la cité qui, par définition, intéresse tous les citoyens.

La première chose à faire est de connaître la vie économique de la cité. Des relations suivies s'imposent donc, en toute indépendance, avec les commerçants et les industriels. C'est ce qui a été fait de manière régulière, le Conseil municipal ayant, de surcroît, visité deux entreprises, les Ets Couvrot et les Ets Nisse.

## Les objectifs

On a pu noter, avec plaisir, la décision prise par la Direction générale des Trois Suisses, et par celle d'Auchan, d'étendre sur le territoire de Croix, leurs services généraux.

La meilleure nouvelle qui ait pu être enregistrée est la décision d'IBM de s'installer à Croix.

Cela dit, quels peuvent être les objectifs d'une commune ?

Il faut, autant que possible, maintenir en état ce qui existe, ce qui

implique une attention soutenue à ce qui se passe. Il faut tenter de provoquer la diversification industrielle, ce qui est très difficile, parce que les investisseurs sont rarissimes, et parce que... toutes les communes veulent faire, ce qui est parfaitement légitime, la même chose. Dans ce domaine la ville de Croix a un atout : le faible taux d'imposition. Et un handicap : elle n'a pas de très vastes terrains disponibles. A signaler d'ailleurs, en ce qui concerne le taux d'imposition, que 60% de la taxe professionnelle est fournie par deux entreprises, seulement, ce qui poserait un redoutable problème si l'une d'entre elles venait à disparaître.

Troisième objectif : la rénovation. C'est pour cela que la ville de Croix a décidé de participer à la Société d'Economie Mixte (SEM) du Versant Nord-Est, chargée entre autres du traitement des fiches industrielles. Celles-ci peuvent être rasées, rénovées, adaptées pour de nouveaux usages.

Connaissance de la vie économique, relations avec les commerçants, les artisans et les industriels, traitement des fiches industrielles, recherche attentive de nouveaux investisseurs, tout cela fait partie des travaux de la Commission d'Action Economique.

## Les jeunes

Restent les jeunes : c'est un immense problème, et c'est un pro-

blème lancinant. La lacune la plus grave, dont nous ne sommes point responsables, vient des faiblesses de la formation, qu'elle soit insuffisante ou inadaptée. Une P.A.I.O. (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation) a été mise en place. Nous avons rompu l'accord conclu avec la Fédération Léo Lagrange qui s'avérait trop coûteux. Nous avons procédé à l'embauche d'un directeur de cette permanence, M. Vianey Leveugle, qui se passionne pour le travail qui lui a été confié.

Cette permanence a pour but, rappelons-le, succinctement, de proposer aux jeunes, trois types de stages : des stages d'orientation, des stages d'insertion professionnelle et sociale, des stages de qualification. L'objectif est de renseigner - les jeunes sont ignorants des possibilités qui leur sont offertes - et en dehors des conseils divers dont ils ont besoin, de leur apporter un réconfort moral qui est fréquemment nécessaire.

## ... et les T.U.C.

Quant aux T.U.C. (Travaux d'Utilité Collective), quatorze sont envisagés, à la charge de la mairie. L'Association des Papillons Blancs, la Clinique du Parc, l'Agence de l'Eau (par une convention particulière) la MJC, offrent des postes. Rappelons qu'aux 1 200 F versés par l'Etat, s'ajoutent 100 F du Conseil Régional, 100 F du Conseil Général. De son côté, la ville accorde 100 F et prend en charge les repas, ce qui correspond à environ 500 F par personne.

Répetons-le : seules les entreprises, quelle que soit leur nature, sont en mesure de créer ou d'offrir des emplois. C'est pourquoi les créateurs recevront auprès de nous le meilleur accueil, et nous trouveront prêts à les aider au maximum de nos possibilités. Mais la création d'emplois dépend, par-dessus tout, de la politique générale du pays. La municipalité ne peut jouer qu'un rôle d'assistance, d'accueil, de suppléance, d'information, de concertation. Dans le secteur qui est le mien, je m'efforce de tout faire pour que ce rôle soit correctement rempli.

André HIBON  
conseiller délégué.



# Le plan d'investissement

La gestion d'une commune doit être programmée. Il faut se fixer des objectifs raisonnables. Il faut savoir comment l'on se propose de les atteindre. Il faut aller de l'avant, sans excès. Il faut faire preuve de souplesse. C'est dans cet esprit qu'a été préparé un plan d'investissements pour la période 1985-89. Les lecteurs de ce journal seront régulièrement tenus au courant de son avancement.

## Quels sont les principes qui nous ont guidés ?

1. Le premier est de ne pas alourdir de façon excessive la pression fiscale, et de nous adapter aux circonstances. Par exemple, le rendement de la taxe professionnelle, qui constitue une part appréciable de nos recettes, pourrait diminuer. Il faudrait alors reporter à plus tard les travaux qui ne seraient pas engagés.

2. Les investissements d'une commune, on le sait, se financent, pour l'essentiel, soit par l'autofinancement, soit par l'emprunt. L'autofinancement résulte de l'excédent des recettes sur les dépenses. Nous avons pensé qu'il pourrait être de 4.500.000 F par an, et devrait payer environ la moitié des investissements. L'autre moitié serait financée par l'emprunt, à raison de 4.000.000 F par an. Cette somme, empruntée à long terme (20 ans) au taux de 12% l'an, représente chaque année 410.000 F d'intérêts et de remboursements, soit moins de 2% du montant des recettes fiscales de la commune.

Nous pourrions donc envisager un montant annuel d'investissements, payé moitié par l'autofinancement, moitié par l'emprunt, de l'ordre de 8.500.000 F.

C'est avec cette somme annuelle que nous nous proposons d'engager les travaux neufs. (Voir encadré).

## Précisions et réserves

Ce plan, hélas, ne reprend pas des investissements très souhaités. Nous



le regrettons vivement. Mais cela ne dépend pas de nous.

C'est le cas de la **Maison de Retraite**, et du **2<sup>e</sup> Foyer-Logement**. Dans ce cas, l'initiative et la plus grande partie du financement n'incombent pas à la commune. Mais nous avons pris nos dispositions pour accompagner ces investissements s'ils se déclenchaient.

Il en est de même pour l'**Eglise Saint-Pierre**.

Une précision s'impose en ce qui concerne les trottoirs. La réfection des trottoirs est l'affaire de la Communauté Urbaine. Mais l'enveloppe financière qu'elle nous donne est insuffisante pour faire tous les travaux qui nous paraissent nécessaires. C'est pourquoi nous avons prévu un programme complémentaire qui sera réexaminé chaque année en fonction des opportunités.

Trois réserves doivent être mentionnées vis-à-vis de ce Plan :

- L'évolution du taux d'inflation. Chaque commune reçoit, chaque année, de la part de l'Etat, une "Dotation Globale de Fonctionnement". Cette "dotation" hélas ne progresse pas aussi vite que l'inflation, ce qui pose des problèmes redoutables aux communes.

- L'évolution de la taxe professionnelle. Elle est liée à l'évolution des entreprises de la commune.

- Les impératifs de l'Aide Sociale. Là encore, tout dépend de l'importance du contingent départemental qui nous est alloué.

Le conseil municipal a adopté le Plan. Il s'est engagé aussi à limiter

les dépenses de fonctionnement. Le plan est une **déclaration d'intention**. Chaque projet fera l'objet d'une étude plus détaillée, et sera soumis, en temps et en heure, au conseil municipal, qui décidera s'il faut le réaliser concrètement ou non, dans quels délais et avec quels moyens.

## Travaux neufs

- Extension de l'école La Fontaine. 1<sup>re</sup> tranche, 6 classes primaires, à l'exclusion du logement.

- Transport et regroupement des Ateliers Municipaux.

- Construction de nouvelles cuisines centrales, permettant la confection de la totalité des repas servis par la commune, avec incorporation de la salle Bis.

- Construction d'une nouvelle salle au centre aéré de Beaumont, avec conciergerie.

- Construction d'une Maison pour Tous, en rénovation. D'une salle polyvalente de 300 places (conférences, théâtre, projection, etc.) et d'une salle de réunion en remplacement de la salle Bis.

- Programme communal de réfection des trottoirs en liaison avec la Communauté Urbaine de Lille.

- Aménagement du stade Sandras.

- Extension de la mairie au rez-de-chaussée (pour accueillir les services en contact avec le public).



# Centre de loisirs sans hébergement de Croix - Eté 1985



Photo: Noro-Eclair

Date de fonctionnement : lundi au vendredi 16 août 1985, sauf samedis, dimanches et jours fériés.

Feuilles d'admission : distribution dans toutes les écoles de Croix. Disponibles également à la mairie, 1<sup>er</sup> étage, guichet 2, service Œuvres de vacances et au Foyer Logement de la Mackellerie.

Inscription et paiement : à la mairie de Croix, services Œuvres de vacances, 15 jours avant l'ouverture du C.L.S.H. au plus tard.

## Centre pré-adolescents

- Age : 13 à 15 ans.
- Adresse du Centre : Centre Sportif

Henri-Seigneur, boulevard Emile-Zola - 59170 Croix.

- Horaires : de 9 h à 17 h.

- Activités :

- stage de voile 546,00 F
- randonnée pédestre, cyclotourisme 500,00 F

## Primaires

- Age : 6 à 12 ans.
- Adresse du Centre : Centre "Air et Soleil", avenue Winston-Churchill - 59170 Croix.
- Horaires : de 9 h à 17 h.
- Trajet : rassemblement et dislocation dans le parc de la Maison des jeunes. Possibilité de trajet en car pour les enfants de moins de 12 ans originaires des secteurs Mackellerie et Saint-Pierre.

- Activités : initiation au camping 156,00 F

## Maternelles

- Age : 2 à 6 ans.
- Adresse des Centres : Ecole Léon Blum, Ecole Nadaud, Ecole La Fontaine.
- Horaires : de 9 h à 16 h 45.
- Accueil : à partir de 8 h 45 dans les écoles maternelles suivantes : Léon-Blum, Joliot-Curie, Jean-Macé, Nadaud, Pasteur, Raspail, Voltaire, La Fontaine.
- Trajet : les enfants seront ensuite amenés dans l'un des trois centres maternels précisés. Service de car pour les enfants de Raspail et Joliot-Curie.

# Colonie 1985



La ville de Croix, avec le concours de la Flasen, communique aux jeunes Croisiens désireux de se rendre en colonie, le programme des séjours pour l'été 1985.

CENTRES	Prix à la charge des familles	Durée	Age	Sessions	Transport
TREIGNAC (Corrèze)	1 870 F 2 070 F	22 J.	moins de 12 ans 12-15 ans	1 - du 22-7 au 12-8 2 - du 12-8 au 2-9	Car
SAINT-JEOIRE (Hte-Savoie)	1 870 F	22 J.	6-15 ans	1 - du 30-6 au 21-7 2 - du 21-7 au 11-8 3 - du 11-8 au 1 <sup>er</sup> -9	Car
SAINT-MAURICE (Vosges)	1 500 F 1 700 F	21 J.	moins de 10 ans 10-15 ans	1 - du 1 <sup>er</sup> -7 au 21-7 1 - du 21-7 au 10-8 3 - du 10-8 au 30-8	Car
ANTONNE (Dordogne)	1 180 F	21 J.	15-17 ans	1 - du 2-7 au 22-7 2 - du 22-7 au 11-8 3 - du 11-8 au 31-8	Car
PERIGORD-QUERCY camp cycliste itinérant	1 910 F	21 J.	12-15 ans	1 - du 2-7 au 22-7 2 - du 22-7 au 11-8 3 - du 11-8 au 31-8	Car
DAX (Landes)	1 950 F 2 050 F 2 150 F	21 J. 21 J. 21 J.	moins de 12 ans 12-15 ans 15-17 ans	1 - du 1 <sup>er</sup> -7 au 21-7 2 - du 21-7 au 10-8 3 - du 10-8 au 30-8	Car
L'AIGUILLON-SUR-MER (Vendée)	1 950 F 2 150 F	21 J.	moins de 12 ans 12-15 ans	1 - du 30-6 au 20-7 2 - du 20-7 au 9-8 3 - du 9-8 au 29-8	Car
MIRA-PLAGE (Portugal)	2 800 F	24 J.	12-16 ans	1 - du 3-7 au 26 -7 2 - du 31-7 au 23-8	Car

Les inscriptions et paiements à la mairie de Croix, service œuvres de vacances, 1<sup>er</sup> étage, guichet 2.



Mamies qui avez un peu de temps,  
participez à notre action.

Venez nous rejoindre pour dépanner les  
personnes qui ont besoin de nous, de vous.

**APPELEZ**

**SOS GRAND-MÈRES**

le matin de 6 h à 8 h 15  
au **72.18.69**

le soir de 18 h à 20 h  
au **72.00.21** ou au **24.71.82**

ou contacter Madame DESPLANQUE au 24.71.82  
ou Madame DEMEESTERE au 72.17.89

## DON DU SANG

### Un S.O.S. à tous les croisiens

Cette fois, ça y est, la "côte d'alerte" est atteinte... Il n'y a pas si longtemps, le C.R.T.S. (Centre Régional de Transfusion Sanguine) de Lille a dû faire lancer par tous les médias des appels urgents en direction des Donneurs "Rhésus négatif" (plus spécialement des "A -").

Bien sûr, cela se passait à mi-janvier, pendant la période de froid intense qui a empêché un certain nombre de "Donneurs" de se déplacer vers les lieux de collectes.

Mais un rapide coup d'œil sur les résultats des collectes des dernières années laisse craindre que de tels appels vont se renouveler, ce qui est **grave**.

Les chiffres qui suivent devraient donner à réfléchir à **tous** les lecteurs

de ces lignes :

- en 1979 : 225 079 unités de sang ont été recueillies par le C.R.T.S. de Lille,
- en 1981 : 212 645,
- en 1984 : 201 178.

Bien entendu, il en est de même pour le nombre des "Nouveaux Donneurs" qui, de 30 019 en 1978 est tombé à... **18 292** en 1984, ce qui démontre que la "relève" est nettement insuffisante.

**Cela ne peut plus durer ;  
quand des vies humaines  
sont en jeu,  
l'indifférence est coupable**

Si l'on considère comme "**un Droit**" de recevoir du sang quand survient l'accident ou la maladie, l'on doit considérer comme un "**Devoir**"

d'en donner lorsqu'on est en bonne santé.

Croisiennes, Croisiens, *jeunes* de notre ville, ne ratez pas le prochain "Don du Sang" à Croix : **vendredi 31 mai (après-midi) et samedi 1<sup>er</sup> juin (matin)**. Le don est *indolore* et ne présente pas de danger pour la santé, il est précédé d'une visite médicale gratuite.

**Sauvez des vies...  
offrez votre sang !**

*Le Comité de l'Amicale  
des Donneurs de Sang bénévoles  
de Croix.*

**N.B. : pour tous renseignements complémentaires éventuels, merci d'appeler le 70.02.49.**

# Le courrier des Associations



## AUX BALEARES avec "Le Vieux Travailleur F.O." de Croix- Wasquehal

Comme tous les ans, l'Association "Le Vieux Travailleur F.O." organise des séjours de vacances.

Pour 1985, nous avons retenu un séjour du 11 mai au 25 mai et, du 28 septembre au 18 octobre 1985, à Puerto-de-Soller, dans l'hôtel Generoso. Cet hôtel est situé en bordure d'une plage merveilleuse, il comporte des terrasses qui donnent sur la mer et sur la montagne.

Le prix du séjour est de 3.000 F. Il comprend :

- départ en bus du Siège "Chez Henri" - 52, avenue G.-Hannart,
- le transport aérien aller et retour de Lesquin,
- les transferts aéroport/hôtel,
- les taxes de séjour,
- l'assurance assistance rapatriement,
- une réception de Bienvenue,
- les soirées musicales et dansantes,
- une soirée de gala,
- le logement en chambre double, en pension complète.

Mais aussi :

- fleurs et fruits dans la chambre à l'arrivée,
- le service permanent de 3 animateurs,
- la taxe d'aéroport,
- une excursion en petit train,
- les boissons (1/4 de vin ou d'eau minérale par repas).

Les inscriptions sont prises dès maintenant au siège "Chez Henri" - 53, avenue G.-Hannart. Acompte : 600 F.

### Tournoi de belote

Tous les deuxièmes samedi du mois a lieu un concours de Belote au siège "Chez Henri" avec de nombreux lots. Celui-ci se joue en 5 parties de 2

donnes, sans annonces sauf la belote qui est imprenable. La participation est de 20 F et le concours commence à 16 h précises.

Le Secrétaire,  
Henri VANDESOMPELE.

## Fête de l'école maternelle Nadaud

L'école maternelle Nadaud annonce sa fête pour le 27 avril toute la journée.

Au programme :

- exposition-vente de travaux manuels,
- chants,
- saynètes,
- jeux de kermesse,
- buvette...

L'école lance des invitations à tous les parents d'élèves de l'école mais aussi à ceux qui ont quitté l'école en juin 1984 et aux parents qui scolariseront leur enfant à la "Rentrée 1985."

## Association sportive Victor-Hugo Tennis

### Pourquoi rester sur la touche ?

Les inscriptions pour la saison "Été 1985" (Avril à Octobre) sont ouvertes. Elles donnent droit à l'accès aux courts extérieurs de Beaumont (5 courts), situés dans le stade Georges Pompidou à Croix.

Tarifs :

- Adultes ..... 500 F
- Ménages ..... 800 F
- Jeunes (-18 ans) ..... 300 F

Réservez dès aujourd'hui, en envoyant votre règlement par chèque, au nom de l'A.S.V.H., à Mme Honnore, 20, rue Molière à Lys-lez-Lannoy (59390) qui vous adressera votre carte de Membre du Club.

N'oubliez pas de communiquer les renseignements suivants :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse complète.

Veillez joindre à votre inscription :

- 1 certificat médical datant de moins de 3 mois,
- 2 photos et deux enveloppes timbrées à votre adresse.

Pour tous autres renseignements :  
Téléphonez au 75.98.16 ou 70.46.81  
ou 72.67.40.

MERCI.

## Club de Tae Kwon Do

Il existe à Croix un club de "Tae Kwon Do." Cet art martial est à la portée de tous. Les entraînements se déroulent à la salle Jean Zay, rue Romain-Rolland, les lundi et vendredi, de 17 h 30 à 19 h et, le mercredi de 15 h à 17 h.

Le siège du Club se trouve 79, boulevard Emile-Zola - 59170 Croix - Tél. 89.88.26.

Une coupe de Lille a eu lieu le 24 mars, au stade Jean Bouin, boulevard d'Alsace. C'était une coupe inter-club qui, outre les clubs du Nord, réunissait de nombreux clubs venant de Paris, de Lyon, d'Angleterre et d'Allemagne.

## Jours d'ouverture de l'Hôtel des Impôts

L'Hôtel des Impôts de Roubaix, dont dépend la commune de Croix, a modifié ses journées d'ouverture au Public.

Les journées sont les suivantes :

- le mardi matin,
- le vendredi matin,  
de 9 h à 12 h.

Il est rappelé que le Contrôleur des Impôts du secteur de Croix assure une permanence à l'Hôtel de Ville tous les jeudis après-midi.



## Inauguration du Centre sportif Georges- Pompidou

Par délibération du 4 juin 1984, le Conseil Municipal de Croix a décidé de rendre un hommage solennel au second Président de la IV<sup>e</sup> République, M. Georges Pompidou, Chef de l'Etat de 1969 à 1974, décédé en cours de mandat.

C'est ainsi que le Centre sportif de Beaumont a pris la dénomination officielle de "Centre Sportif Georges-Pompidou."

L'inauguration a eu lieu le samedi 24 novembre 1984, sous la présidence de M. Francis Debeunne, Maire de Croix et en présence de M. Michel Ghysel, Premier-adjoint au Maire de Roubaix, de M. Lucien Demonchaux, Maire de Leers et de nombreux Adjoints et Conseillers municipaux croisiens.

## La Fraternelle des Anciens Combattants

### M. Alexandre Lietaer Chevalier de la Légion d'Honneur

La dernière Assemblée générale de la Fraternelle des Anciens Combattants de Croix, le 8 décembre 1984, fut marquée par un événement mémorable pour l'un des membres de la "Fraternelle", M. Alexandre Lietaer, reçut en effet, ce jour-là, des mains du Colonel Hoste, la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Francis Debeunne, Maire de Croix, MM. Wagnon, Bajdas, étaient présents, ainsi que tous les responsables des différents Groupes d'Anciens Combattants.

Moment de grande émotion que cette cérémonie ! M. Lietaer est en effet âgé de 90 ans. Il habite, depuis une soixantaine d'années, au moins, 130 bis, rue Jules-Guesde à Croix. C'est donc un véritable croisien.

M. Lietaer est malheureusement veuf depuis dix ans. Mais le jour de la cérémonie, en plus des membres de sa famille, il était très entouré par tous les "Amis" qu'il avait su conserver, et qui le fêtèrent dignement.

M. Lietaer avait bien droit, en effet, aux félicitations de tous, et à l'hommage de la République. Il fut en effet cité trois fois à l'Ordre de la Nation, pendant la guerre 1914-1918, et ceci d'une façon très élogieuse.

Très modeste, M. Lietaer parle bien peu de ses exploits. Par contre, il a conservé, malgré son âge, une mémoire étonnante et raconte de nombreuses anecdotes. Il affirme avoir une santé solide.

La remise d'un cadeau et un vin d'honneur clôturèrent cette très belle cérémonie.

**Prochaine réunion : le 4 mai 1985. Il ne faut pas l'oublier. Il faut que le groupement fasse corps et que tout le monde se connaisse bien.**

## Scouts de France

### Pour le succès d'un projet en Israël

L'Association des Parents des Scouts de France se propose cette année de réunir les fonds nécessaires au départ en Israël d'une troupe de 20 Pionniers accompagnés de leurs chefs ; but humanitaire et social puisqu'ils participeront à un chantier avec des jeunes d'Israël et aussi un but culturel et spirituel.

Depuis le mois d'octobre, nous travaillons avec les Pionniers pour réunir cet argent : bennes papier, ramassage de bouteilles, repas familial, etc. mais le budget est lourd.

Nous lançons un appel à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre pourraient nous aider à mener à bien ce projet : subventions, dons (en déduction des impôts), propositions de travaux accessibles à des jeunes de 15-18 ans ou autres idées.

**Ecrire à l'Association des Parents des Scouts de France**  
168, rue Jean-Jaurès - 59170 Croix.

## Olympique Croisien

### Vif succès de l'équipe des "Benjamins" de basket-ball

La saison de basket-ball continue dans les divers championnats avec la série des matchs "Retour."

S'il est encore trop tôt pour donner un bilan des résultats et des classements des différentes équipes, l'une d'entre-elles se distingue chaque semaine.

Il s'agit de l'équipe des "Benjamins." Ils sont en effet les "leader" de leur championnat en F.F.B.B., et ils tracent un excellent parcours en UFOLEP.

Assidus et volontaires aux entraînements, ces jeunes donnent beaucoup de satisfactions à leur manager et entraîneur Richard Wegner. Celui-ci souligne leur progression et invite tous les jeunes qui désirent pratiquer le basket-ball à venir les rejoindre.

### Renseignements et inscriptions aux heures d'entraînement :

- Salle du C.E.S. Romain-Rolland :  
- le lundi de 17 h 30 à 19 h 30 pour les Minimes Garçons,  
- le mercredi de 13 h 30 à 15 h pour les Poussins et Poussines,  
- le mercredi de 14 h 45 à 16 h pour les Benjamins.

- Salle du Stade H.-Seigneur, bd E.-Zola :

- le mardi de 17 h 30 à 18 h 30, école de basket,
- le mercredi de 13 h 30 à 15 h, pour les Benjamins et Minimes Filles,
- le mercredi de 15 h à 16 h 30 pour les Minimes Garçons.

## Gymnastique volontaire "Toutes en Forme !"

Pour maintenir, améliorer ou récupérer votre santé, pour rester jeune d'allure et de caractère, pour vous détendre dans un cadre agréable et sympathique, il existe à Croix depuis de nombreuses années une section de **Gymnastique volontaire "Toutes en Forme."**



Les cours sont donnés par notre dynamique animatrice Jeanine Bru-lois, le mardi de 10 à 11 h, au stade Louis-Seigneur, bd Emile-Zola à Croix, dans la salle de judo.

Toute personne souhaitant avoir des renseignements peut s'adresser à la salle de judo le mardi ou téléphoner au 72.43.59 chez Mme Dubus, la Présidente. Le meilleur accueil vous sera réservé.

## Comité de Quartier

### Croix-Saint-Pierre Croix-Blanche, Créchet

Une réunion s'est tenue le 9 février dernier, en la salle Léon Jouhaux. M. Blouet, Adjoint, représentait M. Francis Debeunne, retenu. Étaient également présents M. Duquesne, Adjoint aux Travaux, M. Vanpuymbrouck, Conseiller délégué, Mme De Cooman, Conseillère Municipale et Membre du Comité, MM. Roussel, Tourtoy et Wyffels, Conseillers municipaux.

Malgré le froid très vif, l'assistance a été plus nombreuse que nous ne l'avions prévu. M. Charpentier, président, a félicité les présents.

Un relevé succinct des améliorations obtenues par l'intervention des habitants aux réunions des Comités a été remis au début de la réunion. Ce relevé mentionnait aussi ce qui est en attente avec quelque espoir, et ce qui demeure obstinément sans suite.

Les problèmes posés par la circulation et le stationnement ont été, une fois encore, à l'ordre du jour. M. le Maire a fait savoir que plusieurs Membres du Comité seront invités à la réunion de la Commission de circulation, présidée par M. Fourmeau, qui n'avait pu être présent parmi nous.

La vitalité et l'utilité du Comité dépendent de l'Assistance. A citer le bel exemple d'une habitante d'une rue pas très gâtée de Croix Saint-Pierre. La première fois, elle était venue exposer sa situation peu enviable en raison des nuisances qu'elle subit. Le 9 février, elle est venue avec trois de ses voisines ; c'est cela "y

croire." La Municipalité ne peut pas ne pas en tenir compte.

**Prochaine réunion le 27 avril prochain, à 14 h 30, en la salle du Créchet, suivant l'alternance promise.**

## Qu'est-ce qu'un Comité de Quartier ?

Un Comité de Quartier, c'est une occasion offerte aux habitants de s'exprimer, et par le biais du Comité, qui a plus d'audience qu'un seul individu, de faire remonter, en Mairie, leurs problèmes et suggestions.

Un Comité de Quartier, ce n'est pas un lieu de rencontre politique. Bien sûr, les Membres bénévoles qui composent le bureau n'ont pas tous les mêmes opinions. La diversité est d'ailleurs une richesse, mais nous tenons à travailler tous ensemble pour le mieux-être des habitants.

## Iris de Croix Football

### Un des clubs les plus vivants de France !

L'hiver a été rude et a freiné le bon déroulement des compétitions. L'Iris Club de Croix n'est pas, pour autant, resté inactif. Et puis on se souvient du Noël des enfants le 14 décembre, du tournoi de belote organisé par les Supporters le 15 décembre et la journée de Noël le 19 décembre.

A signaler que, ce jour-là, une centaine de maillots ont été remis à nos benjamins et débutants, avec, en plus, distribution d'une coquille offerte par l'équipe des supporters. L'après-midi ce furent les poussins, les pupilles et les minimes qui furent à la fête.

## 29 Equipes !

Il y a vingt-neuf équipes de football à Croix, 11 équipes qui jouent le dimanche, et 18 le samedi. Cela fait plus de 320 jeunes qui pratiquent le

football. C'est un résultat exceptionnel, qui ne peut être obtenu que par le dévouement des responsables.

Ceux-ci ne l'oublions pas, sont bénévolement sur la brèche le samedi et le dimanche pour s'occuper des joueurs, et conduire, sous leur responsabilité, toutes les équipes qui disputent le championnat.

C'est pourquoi nous lançons un appel pour nous aider dans l'encadrement, notamment le samedi.

Il y a peu de clubs qui, dans une ville de 20 000 habitants, rassemblent autant d'équipes. Notre but principal est de développer la formation, l'esprit d'équipe, l'esprit de club, la camaraderie. Les résultats, à mi-parcours, sont, dans l'ensemble, satisfaisants.

Pour le Challenge Bel, qui s'est déroulé les 9 et 23 mars, nous avons engagé vingt équipes.

Nous avons été le seul club à y parvenir.

## Tirage au sort du Grand Tournoi

Le tirage au sort du Grand Tournoi, qui se déroulera du 24 au 27 mai, a donné les résultats suivants :

### Groupe A :

• Milan A.C., Porto F.C., Beveren, I.C. Croix.

### Groupe B :

• C.D.U.C. Chili, Glasgow Rangers, US Gantoise, Stade Lavallois.

### Groupe C :

• Dynamo Moscou, Benfica, Waregem, A.J. Auxerre.

### Groupe D :

• F.C. Barcelone, Ipswich Town, Lille O.S.C., A.S. Cannes.

## L'Activité des Scouts de France

Les Scouts de France sont regroupés en quatre branches principales :

- les Louveteaux ( 9-12 ans),
- les Scouts-Rangers (12-15 ans),
- les Pionniers (14-17 ans),



- et les Compagnons (17-20 ans).

Cette année, trois projets nationaux ont été mis en place :

- Les Chefs Louveteaux se rendront à Assise au mois d'août prochain.

- Les Scouts-Rangers auront un "Jamborée" (rassemblement) national regroupant 12 à 15 000 d'entr'eux dans la Région parisienne, fin juillet. Ce rassemblement est doublé d'un jeu "Cap sur l'Aventure" sur toute l'année avec affiches, passeports et un mystérieux correspondant Archibald...

- Les Pionniers se rassembleront à Lourdes durant la semaine Sainte où à 4 000, ils reconstruiront une chapelle, débroussailleront la forêt avoisinante et rebaliseront un ancien sentier de randonnée.

Pour financer ces différents projets, les Scouts de la codépie de Roubaix - Tourcoing - Croix - Wasquehal organisent ou ont organisé différentes manifestations :

- **le 9 février**, un repas familial par les Pionniers de la X Roubaix pour Lourdes ;

- **le 5 mars**, les troupes scoutes de Tourcoing, une séance de cinéma (projection de War Games) pour leur Jamborée ;

- **le 4 mai**, les troupes de Croix et Flers, un repas regroupant les anciens du Mouvement pour leur Jamborée ;

- **les 20 et 21 avril**, les Scouts-Rangers se retrouveront tous à leur base nature d'Herrin pour une fête départementale.

**Pour tous renseignements, contacter : J.-F. Caillaux - 21, rue Romain-Rolland à Croix. Tél. 70.45.42.**

## Foyer Saint-Pierre

### Tournois basket Pâques 1985

Durant le week-end de Pâques, se dérouleront les traditionnels tournois de basket, dans les installations municipales de la rue Romain-Rolland.

• **Samedi 6 avril :**  
**tournoi Poussins**

- 4 équipes,

- 6 rencontres de 15 h à 18 h 30.

• **Dimanche 7 avril :**  
**tournoi Cadettes**

- 4 équipes,

- Demi-finales - Match de classement,

- finale de 9 h à 12 h 30.

• **Lundi 8 avril :**

- **Matinée : tournoi Minimes Masculins : 4 équipes**

Demi-finales, match de classement, finale de 9 h à 12 h 30.

- **Après-midi : tournoi Seniors Masculins : 4 équipes**

Demi-finales, match de classement, finale de 14 h 30 à 19 h (niveau régional).

## CROIX

### SORTIES CYCLO-TOURISTES

pour les

### SCOLAIRES

(Mercredi après-midi)

### ENCADREMENT :

Membre du Nord-Touriste

INSCRIPTION

M. DEPARDIEU

198, rue Kléber - Croix

Tél. 24.42.59.

ADHESION : 15 F.

## Confédération Syndicale du Cadre de Vie

**Un important congrès  
à Bordeaux, en mai**

L'année 1985 sera marquée par un événement important pour la

C.S.C.V. puisque son congrès aura lieu du 24 au 27 mai prochain à Bordeaux.

Important, un congrès, pourquoi ? Parce qu'il est bon, pour une organisation comme la nôtre, qui se veut syndicale et démocratique, de faire le point de temps en temps :

- Quel est le sens des actions que nous menons ?

- Répondent-elles à ce qu'en attendent les familles ouvrières ?

- Comment progresser dans l'avenir et développer notre action syndicale...

### Stage "Santé"

Un stage "santé" animé par le C.R.E.F.O. (Centre Régional de Formation en milieu ouvrier) a débuté le 3 janvier à l'Office culturel de Croix.

Tous les jeudis après-midi, une vingtaine de personnes se retrouvent avec l'animatrice pour aborder divers sujets qu'ils ont eux-mêmes choisis, par exemple :

- la prévention du vieillissement,

- le sommeil,

- la dépression, etc.

Ce stage répond bien au projet de la C.S.C.V. sur la santé, projet basé sur la prévention. Préserver sa santé, c'est :

- tout mettre en œuvre soi-même pour la conserver et l'améliorer,

- c'est agir ensemble pour vivre dans les conditions les meilleures possibles (logement salubre, environnement satisfaisant, pouvoir d'achat suffisant, etc.).

D'ailleurs, le projet de santé C.S.C.V. sera présenté en fin de stage. A noter que tous les participants à ce stage sont enchantés de la bonne ambiance dans laquelle il se déroule et au cours duquel chacun s'exprime en toute simplicité.

### Consommation

La consommation fait partie des problèmes qui nous préoccupent. L'un des buts de notre permanence est de renseigner dans la mesure de nos possibilités et de nos compétences, les personnes qui souhaitent être informées. Nous rappelons que nous ne donnons aucun renseignement par



téléphone et nous recommandons aux personnes qui se présenteraient éventuellement, de venir avec tous les documents en leur possession concernant le litige qui les préoccupe. Parfois, une occasion d'intervenir de façon efficace, légale et utile, nous échappe parce que certains papiers ne nous ont pas été remis en temps utile et c'est dommage...

**C.S.C.V.-Permanences :**

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde à Croix.

**CHTI'MI  
SANS  
FRONTIERES**

Grands jeux populaires  
animés par  
Roger Lago

**Dimanche 16 juin 1985  
au Stade Vélodrome  
de Roubaix**

8 équipes :

CROIX, MARCQ,  
MOUSCRON, MOUVAUX,  
NEUVILLE-EN-FERRAIN,  
RONCQ, ROUBAIX,  
TOURCOING

**ENTREE GRATUITE**

**Union Bouliste  
Croisienne**

**Bonne rencontre  
avec les Hollandais**

La journée du 20 janvier aura permis aux Membres de l'Union Bouliste d'apprécier l'agréable compagnie de leurs homologues, venus de Hollande de la commune de Rysmuck, près de la Haye... Ils ont eu tout le loisir de se rendre compte que ces presque voisins sont de bons vivants.

L'idée de cette journée est venue d'une simple rencontre avec un Membre de la Commission, M. Dhelf, qui est également président du district de l'Equipe championne des Pays-Bas, qui a participé à 3 championnats du Monde.

Les premières parties ont été tirées au sort, cela a donné 24 triplettes soit 72 joueurs en piste. Chaque équipe disputant 4 matchs. Cela a tourné à l'avantage de l'U.B.C. qui a remporté le plus grand nombre de victoires. Ensuite, les deux équipes de chaque pays ayant fait le meilleur résultat se sont affrontées pour les finales. Ce qui a donné le classement suivant :

**- 1<sup>er</sup> Pays-Bas**

• *Equipe De Gortes-Giordano, Helfer, une belle triplette devant Gilquel Bleuet, Gilquel Michel, Pollez Roger de l'U.B.C.,*

**- 3<sup>e</sup> Pays-Bas**

• *Pekmun, Eckamil et Mejer,*

**- 4<sup>e</sup>**

• *Gilquel Bleuet Fils, Fournier Hervé, Blampain Pascal, U.B.C.*

Chez les jeunes, les juniors croisiens se sont imposés par 3 victoires à 0. La triplette était composée de Dhelf Laurent, Pollez Ludovic, Buisine Yves.

Bien sûr, il n'y eut pas que des parties de boules. Un repas rue de l'Ouest a permis à tout le monde de faire connaissance dans une joyeuse ambiance. Les Hollandais n'étaient pas venus les mains vides et de nombreux cadeaux furent offerts, notamment au Président, M. Caes Albert, au Vice-Président, M. Doudin Jean et au Secrétaire, M. Caes Alain, ainsi qu'aux capitaines des équipes croisiennes. La séparation, tard dans la soirée, a été plutôt difficile, c'est pourquoi un match retour est prévu aux Pays-Bas le 31 mars. L'U.B.C. remercie M. Carnois d'avoir assisté en tant que Représentant Municipal à une partie de cette journée sportive.

**Bibliothèque  
pour Tous**

"S'il n'y a pas de lecteurs enfants, il n'y aura pas de lecteurs adultes..."

Dans le cadre de la semaine "Le Livre et les Jeunes" organisée par le Ministère du Temps Libre, en novembre 1984, la Bibliothèque pour Tous de Croix a proposé une exposition "Le Livre et l'Enfant."

Après un "vernissage" apprécié des personnalités présentes, le mardi 20 novembre, l'exposition a rencontré un vif succès auprès du public : parents accompagnés ou non d'enfants, enseignants, etc. Et pendant les heures de cours, des classes entières accompagnées de leurs professeurs.

Si l'on en juge par le "Livre d'Or", tous y ont trouvé de l'intérêt aussi bien les petits que les grands. Après la fermeture, l'Exposition a été déplacée dans les Ecoles Maternelles de Croix.

Des inscriptions gratuites ont été offertes aux enfants d'un certain âge, venant s'inscrire à la "Bibliothèque pour Tous", leur donnant droit à deux livres par quinzaine pendant un an.

Cette exposition s'adressait à tous les enfants : depuis les "tout-petits" auxquels on fait la lecture, ou qui découvrent seuls les livres cartonnés sans parole, jusqu'aux adolescents à qui l'on facilite au maximum le passage vers la lecture adulte.

Rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous, enfants et adultes

**- 29, place de la République à Croix, les**

- **Mardi de 17 h à 19 h,**
- **Mercredi de 10 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h,**
- **Vendredi de 10 h à 12 h,**
- **Samedi de 10 h à 12 h,**
- **et le Dimanche de 10 h 30 à 12 h.**



## Les équipes de secours de la "Protection Civile"

### Au service des autres

E.S.P.C. : ce sigle, désormais connu de tous dans notre ville, c'est celui de l'Association des Equipes de Secours de la Protection Civile de Wasquehal, Villeneuve-d'Ascq, Croix.

Il s'agit d'une équipe dynamique, cohérente dans l'action, qui assure la formation des secouristes, des recyclages, des postes de secours, des séances d'information auprès des jeunes, des élèves et des enseignants.

Cette équipe est discrète et efficace et, toujours sur la brèche. Sous la direction du jeune Président, M. Cyr

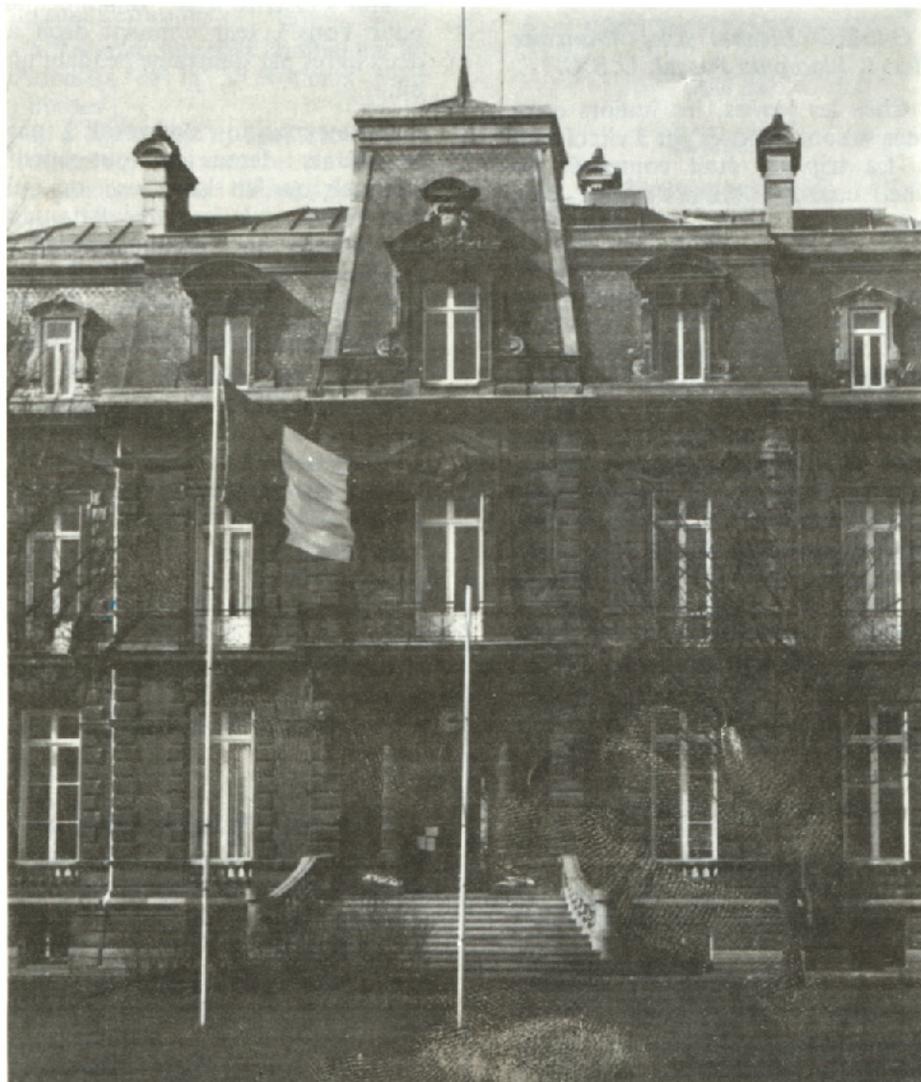
de Reviere, des résultats importants ont été obtenus. Quatre véhicules ont été aménagés. On compte 86 secouristes actifs, 943 personnes, au sein des trois villes, qui ont reçu une formation.

A noter qu'en quinze ans, 1 170 postes de secours ont été effectués, correspondant à 4 679 interventions et représentant 18 720 heures de présence !

### Pour obtenir toutes informations :

E.S.P.C. - Siège : 5, rue Delerue - 59290 Wasquehal.

Local : place du Général-de-Gaulle à Wasquehal (Centre) - Tél. 98.17.56.



## SOMMAIRE

### P. 1

- Deux ans de Mandat par F. DEBEUNNE, Maire de Croix.  
- Notre nouvelle formule.

### P. 2

La bonne santé de l'enseignement par J.-C. RAMEAUX, 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

### P. 3

Animation sports culture par M. CARNOIS, adjoint au maire.

### P. 4

Une crèche à Croix par A. HENNION-RENOUARD, adjointe au maire.

### P. 5

A l'écoute des personnes âgées et des handicapés par J. BLOUET, adjoint au maire.

### P.6-7

Notre politique d'urbanisme par J. DUQUESNES, adjoint au maire.

### P. 8

L'Informatique s'est installée à la mairie par Ph. DEMEESTERE, adjoint au maire.

### P. 9

Les quatre comités de quartier par A. VANPUYMBROUCK, conseiller délégué.

### P. 10

Pour une bonne activité économique par A. HIBON, conseiller délégué.

### P. 11

Le plan d'investissement.

### P. 12

Centre de loisirs sans hébergement de Croix.

### P. 13

Colonie 1985.

### P. 14

- S.O.S. Grand-mères.  
- Don du sang.

### P. 15 à 20

Le courrier des Associations.

Vivre à Croix

Directeur de la publication :

F. Debeunne.

Imprimerie Sénécaut S.A.